

**4 Économie**

**Interview du ministre du Budget et des Comptes publics**

**Christian Magnagna : " L'objectif pour 2016 a été de bâtir un budget crédible sur des hypothèses prudentes et réalistes "**

Entretien réalisé par I.M'B. et W.N.  
Libreville/Gabon

*Dans un échange exclusif sans détours sur les finances publiques, la rédaction de l'Union aborde avec Christian Magnagna, ministre du Budget et des Comptes publics, la Loi de finances 2016, la gouvernance des finances publiques avec la rumeur d'une éventuelle "délocalisation" de la gestion du budget à la présidence de la République plutôt qu'au Trésor public, la vérité sur les chiffres relatifs au paiement de la dette intérieure, les récriminations faites au ministère du Budget quant à la qualité des chiffres budgétaires, la loi de règlement 2014 et les résultats de la Budgétisation par objectifs de programmes (BOP).*

**L'union.** Monsieur le ministre, l'année budgétaire 2015 s'achève. Quel bilan faites-vous de l'exécution du budget de l'Etat en mode BOP ?

**Christian MAGNAGNA :** je vous remercie de me donner l'opportunité de présenter, encore une fois, les enjeux actuels de la gestion des finances publiques. En ce qui concerne l'exécution du budget 2015, permettez-moi avant tout de rappeler qu'il avait été arrêté en recettes et en dépense à la somme de 2651 milliards de nos francs (Loi de finances rectificative 2015). A la fin octobre 2015, le taux d'exécution du budget base ordonnancement est de 87%. Mes services ont dû fournir des efforts importants, eu égard aux retards accumulés dans la mise en place du budget de l'Etat, particulièrement le budget d'investissement. Vous vous souviendrez sans doute que suite à la forte baisse du prix du baril de pétrole, le gouvernement, sous la très haute impulsion du président de la République, chef de l'Etat, avait dû procéder à l'élaboration d'une loi de finances rectificative tenant compte des nouvelles hypothèses macroéconomiques, notamment le prix du baril de pétrole qui est passé de 80 USD dans le budget initial à 40 USD dans le budget rectificatif. A titre de précaution, les crédits de paiement en investissement avaient été gelés, pendant que ceux liés au fonctionnement étaient mis en place à hauteur de 15%, afin de permettre le fonctionnement régulier des services. Contrairement aux autres années, nous avons mis fin à la pratique des mises à disposition systématiques des crédits d'investissement, laquelle pratique a beaucoup nui à la viabilité de nos finances publiques. L'exécution des crédits d'investissement se fera dorénavant progressivement, suivant le rythme d'évolution des projets. Les responsables de programmes sont ainsi invités à accélérer l'exécution de leurs projets, notamment sur la phase administrative, en transmettant assez tôt leurs Plans de passation de marchés

(PPM), d'autant que ce dernier est une exigence de la loi organique sur les finances publiques et l'exécution du budget. La direction générale du Budget et des Finances publiques, érigée en «one stop shop», c'est --dire en un guichet unique en matière de marchés publics, est engagée à les accompagner.

**Y a-t-il eu, oui ou non, amélioration de l'exécution de budget avec la BOP ?**

D'un point de vue qualitatif, je dirai que ce premier budget en mode BOP nous a permis de progresser dans notre objectif d'efficacité de la dépense publique. Nous observons une nette amélioration en matière de règlement où, contrairement aux exercices précédents, les ordonnances sont payées dans un délai moyen de 60 jours. Il est vrai que les responsables de programmes n'ont pas toujours les moyens souhaités. Mais à ce sujet, il convient d'indiquer à tous que nous devons faire la politique de nos moyens. Mais c'est aussi en cela que réside l'intérêt de la BOP, car elle induit un changement de paradigme qui fait que les responsables d'administrations ne se contentent plus d'être de simples gestionnaires de crédits, mais deviennent plutôt des managers publics capables d'innovation.

Nous invitons chacun des acteurs à un effort d'adaptation : à s'inscrire dans une perspective de moyen terme, en lien avec le cadrage macroéconomique et budgétaire 2016-2018, et à programmer ses dépenses. Le budget de l'Etat n'est pas une caisse sans fonds et la contrainte budgétaire s'impose à tous : du chef de famille jusqu'aux États les plus puissants, les besoins sont illimités et les ressources rares. Je suis conscient que des insuffisances demeurent, notamment en matière de mise en place rapide et effective des crédits, d'efficacité du système de gestion des finances publiques et d'amélioration du dialogue de gestion au sein des programmes, particulièrement avec certains opérateurs tels que les hôpitaux. Nous continuerons à travailler en 2016 sur ces axes d'amélioration.

**Plusieurs administrations et collectivités locales se plaignent de ne pas voir leurs budgets!**

Certes, les budgets alloués aux administrations ont baissé par rapport aux précédents exercices, du fait de la baisse des cours du pétrole. Mais je reste convaincu que si nous nous engageons tous ensemble pour optimiser notre fonctionnement et baisser les charges improductives, il est possible de dégager plus de ressources qui pourront servir au développement économique et social.

**Qu'en est-il exactement de la gouvernance des finances publiques ? Une partie de l'opinion déclare que le centre de gestion du budget de l'Etat s'est déplacé du Trésor public vers la présidence de la République. Votre commentaire !**



Le ministre du Budget et des Comptes Publics, Christian Magnagna.

Avant de répondre à vos questions, je tiens à souligner que le président de la République, chef de l'Etat, a fait de la réforme des finances publiques un axe prioritaire du Plan stratégique Gabon émergent. C'est pourquoi, très tôt, il a pris des décisions fortes en vue de faire du budget de l'Etat un instrument efficient au service du développement de notre pays. L'une de ces décisions a été de mettre en place un Comité stratégique des finances publiques, qui est un instrument de veille, de surveillance, d'orientation et de gestion optimale de la trésorerie de l'Etat, en adéquation avec la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent. Souvenez-vous que lorsque nous avons réalisé l'audit des instances du Trésor à fin décembre 2013, il a été constaté un niveau sans précédent de dépenses sans objet, à hauteur de 600 milliards de francs, inscrites dans les livres du Trésor, et que nous avons, bien évidemment annulées.

Nous avons ensuite mis en place la Budgétisation par objectifs de programme, qui consacre les déconcentrations de la fonction financière de l'Etat depuis le 1er janvier 2015.

Les centres de gestion se sont multipliés avec la fin de l'ordonnateur unique du budget de l'Etat. Bien évidemment, avec ce corollaire, la notion de responsabilité et de performance s'impose désormais à chacun de ces gestionnaires qui sont personnellement et pécuniairement responsables. Par ailleurs, afin de faciliter l'exécution des marchés publics et mieux suivre l'exécution du budget, nous avons créé la direction générale du Budget et des Finances publiques. De même, nous avons engagé la réforme du Trésor, caisse unique de l'Etat, qui doit s'orienter vers de nouveaux métiers, en vue d'améliorer la gestion de la trésorerie et le financement des déficits publics. Je vous avoue que toutes ces réformes n'auraient pas pu se faire sans la coordination du Comité stratégique des finances publiques. C'est sous l'impulsion de ce dernier que nous avons pu éviter, notamment à notre pays, les écueils dus aux effets du choc pétrolier actuel, mais

aussi apporter plus de prévisibilité dans la gestion des finances publiques.

**Finalement, est-ce cette coordination du Comité stratégique des finances publiques qui gère dans les faits le budget de l'Etat ? Surtout qu'on parle d'un visa de conformité qu'on obtiendrait à la présidence de la République?**

Non. Contrairement à une idée arrêtée dans l'opinion, le Comité stratégique, organe composé des représentants de la présidence de la République et du gouvernement, à savoir mon collègue en charge de l'Economie et moi-même, n'a pas vocation à gérer le budget de l'Etat. C'est une structure de coordination et d'orientation des finances publiques dont le but principal est de s'assurer de la mise en cohérence entre les grandes orientations du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et les choix budgétaires opérés. C'est sur cette base qu'a été institué un visa d'opportunité à la présidence de la République et un visa de régularité au gouvernement pour tous les projets initiés. La prétendue gestion des ressources budgétaires par ce Comité stratégique n'est, au mieux, qu'une vue de l'esprit et, au pire, un procès d'intention rétrograde qui, du point de vue de leurs auteurs, vise à nuire à l'image de marque de notre pays, annihiler nos efforts et, en définitive, nous empêcher d'évoluer.

Il faut reconnaître qu'en matière de finances publiques, beaucoup de réformes ont été entreprises et menées avec succès. Grâce à toutes ces réformes, notre pays est cité en exemple par les institutions régionales et internationales. Au plan régional, notre pays bénéficie de la meilleure signature sur les marchés régionaux et internationaux. Tous ces bons résultats sont le fruit de l'action inlassable du président de la République, chef de l'Etat, dans sa volonté d'améliorer la gouvernance de notre pays et éviter les choix improductifs qui ont tellement nui, par le passé, à la diversification de notre économie, voire au développement du Gabon.

Suite en page 5

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 10/11/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0711	1USD =	612,414	1 USD	649,374	CAC 40	10/11/2015	4900,26
		CAD	1,4204	1CAD =	461,811	1 CAD	485,966	DOW JONES	10/11/2015	17730,48
		JPY	131,9800	1JPY =	4,970	100 JPY	516,966			
		GBP	0,7084	1GBP =	925,970	1 GBP	964,049			
		CHF	1,0765	1CHF =	609,342	100 CHF	63792,26			
		ZAR	15,3716	1ZAR =	42,673	100 ZAR	4437,51			
		MAD	10,7058	1MAD =	61,271	1MAD	63,71			
		CNY	6,8121	1CNY =	96,293	1CNY	99,18			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
10 Novembre : **47,43**

**CHANGEMENT**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>